

Ablon-sur-Seine

Alfortville

Arcueil

Athis-Mons

Boissy-Saint-Léger

Bonneuil-sur-Marne

Bry-sur-Marne

Cachan

Champigny-sur-Marne

Charenton-le-Pont

Chennevières-sur-Marne

Chevilly-Larue

Choisy-le-Roi

Créteil

Fontenay-sous-Bois

Fresnes

Gentilly

L'Haÿ-les-Roses

Ivry-sur-Seine

Joinville-le-Pont

Juvisy-sur-Orge

Le Kremlin-Bicêtre

Limeil-Brévannes

Maisons-Alfort

Mandres-les-Roses

Marolles-en-Brie

Morangis

Nogent-sur-Marne

Noiseau

Orly

Ormesson-sur-Marne

Paray-Vieille-Poste

Périgny-sur-Yerres

Le Perreux-sur-Marne

Le Plessis-Trévisé

La Queue-en-Brie

Rungis

Saint-Mandé

Saint-Maur-des-Fossés

Saint-Maurice

Santeny

Sucy-en-Brie

Savigny-sur-Orge

Thiais

Valenton

Villecresnes

Villejuif

Viry-Chatillon

Villeneuve-le-Roi

Villeneuve-Saint-Georges

Villiers-sur-Marne

Vincennes

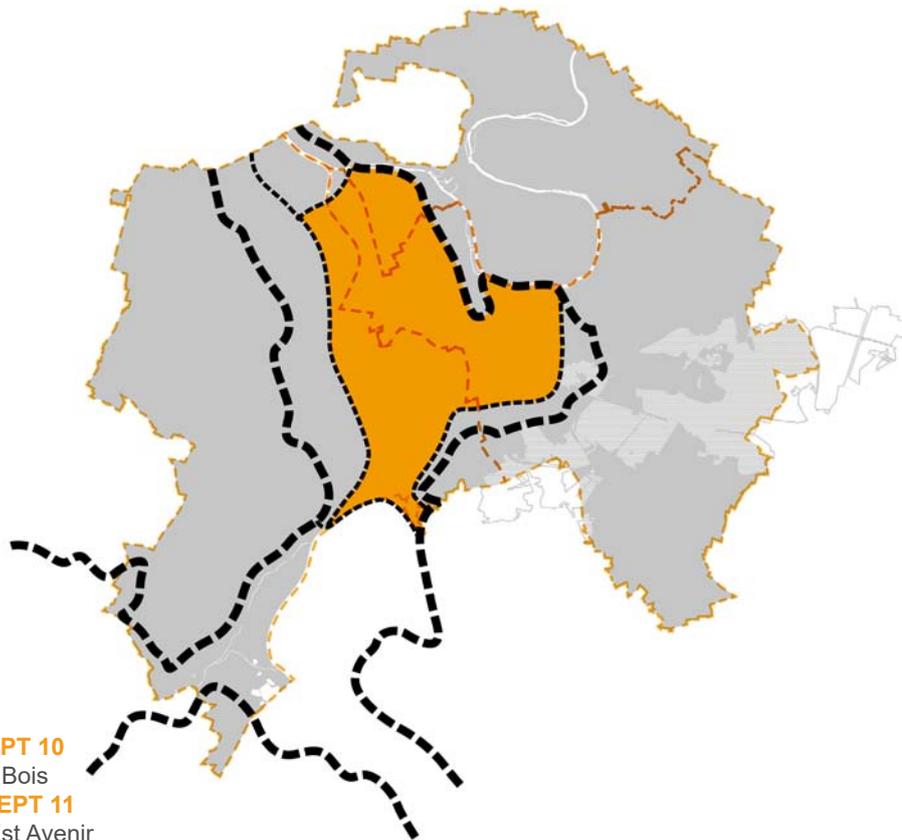
Vitry-sur-Seine

Unité 3.2

La plaine centrale

La plaine centrale, vaste étendue plane, prend appui sur les coteaux du plateau de Brie. Elle résulte de la rencontre de la Seine et de la Marne. Les fluctuations ont creusé, pas à pas les reliefs plus tendres dont il ne reste aujourd'hui que la butte du Mont-Mesly qui émerge de la plaine.

Le territoire est fortement marqué par les infrastructures et les industries qui génèrent de nombreuses ruptures et enclaves à toutes les échelles. Les contraintes d'inondabilité de la plaine ont entraîné une urbanisation tardive mais finalement rapide à l'instar de la métamorphose de la ville de Créteil (préfecture du Val-de-Marne). Dans ce tissu hétéroclite où l'urbanisation s'étend à perte de vue, de grandes respirations paysagères héritées principalement de l'activité de l'extraction des gravières jalonnent les paysages.



1 commune sur l'EPT 10

Paris Est Marne & Bois

6 communes sur l'EPT 11

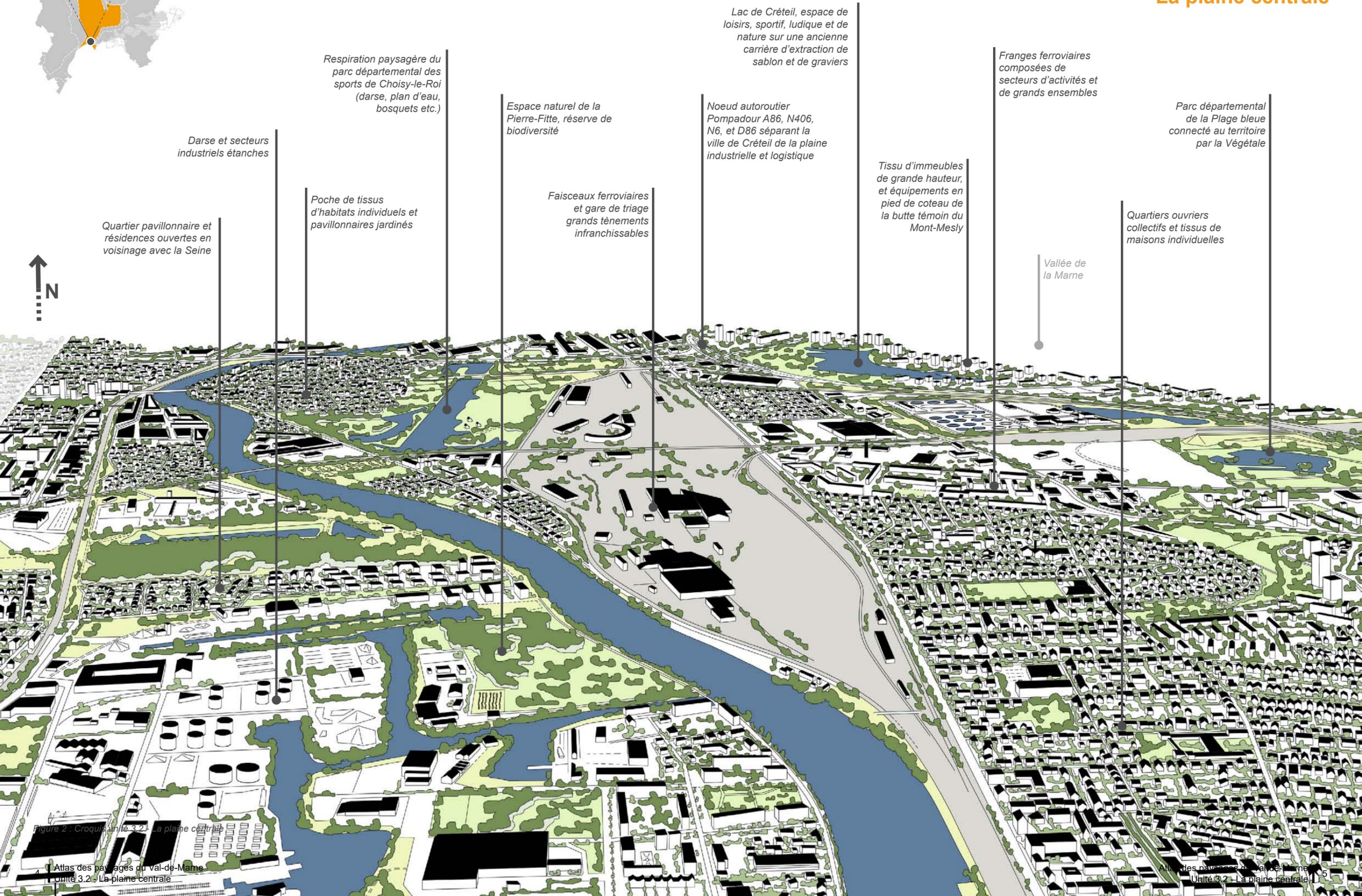
Grand Paris Sud Est Avenir

7 communes sur l'EPT 12

Grand-Orly Seine Bièvre

Unité 3.2

La plaine centrale



Respiration paysagère du parc départemental des sports de Choisy-le-Roi (darse, plan d'eau, bosquets etc.)

Darse et secteurs industriels étanches

Quartier pavillonnaire et résidences ouvertes en voisinage avec la Seine

Poche de tissus d'habitats individuels et pavillonnaires jardinés

Espace naturel de la Pierre-Fitte, réserve de biodiversité

Faisceaux ferroviaires et gare de triage grands tènements infranchissables

Lac de Créteil, espace de loisirs, sportif, ludique et de nature sur une ancienne carrière d'extraction de sablon et de graviers

Noeud autoroutier Pompadour A86, N406, N6, et D86 séparant la ville de Créteil de la plaine industrielle et logistique

Tissu d'immeubles de grande hauteur, et équipements en pied de coteau de la butte témoin du Mont-Mesly

Franges ferroviaires composées de secteurs d'activités et de grands ensembles

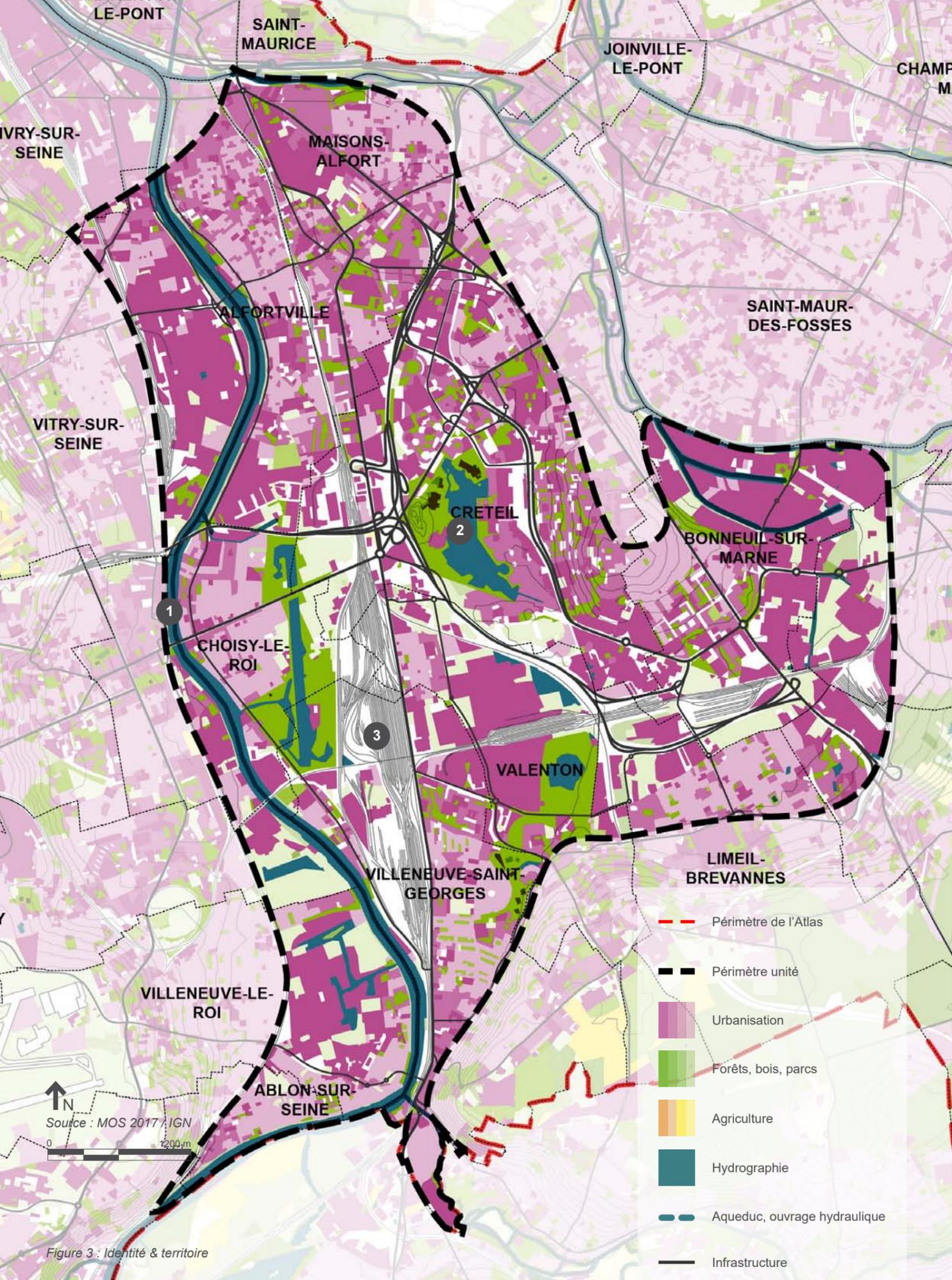
Parc départemental de la Plage bleue connecté au territoire par la Végétale

Quartiers ouvriers collectifs et tissus de maisons individuelles

Vallée de la Marne

Figure 2 : Croquis unité 3.2 - La plaine centrale

Une mosaïque urbaine ponctuée de grandes respirations paysagères
Une plaine centrale industrielle et engorgée



Un développement récent en lien direct avec Paris

Dans la plaine basse de la Seine, l'implantation humaine a longtemps été contrainte de se tenir à distance du fleuve. Les premières habitations se sont installées sur le rebord de coteau comme le témoignent les quelques centres-bourgs des différentes communes situées dans la vallée. La courbe de niveaux 35 NGF* correspond à la limite des plus hautes eaux connues (crue 1910) et parallèlement coïncide à la limite d'implantation de ces centres urbains.

En contrebas et proche de la Seine, une topographie plate et alluviale a d'abord été le support d'activités agricoles et maraîchères, puis a servi au stockage de bois, de charbon et de coke pour les besoins de Paris. Les techniques de maîtrise des eaux et l'endiguement de la Seine ont ensuite permis une expansion urbaine rapide au gré des opportunités (déclin des activités agricoles et de matières premières) et des besoins artisanaux et industriels.

en béton surmonté de murets anti-crues à partir des années 1950 et les effets de l'industrialisation (manufactures, usines, gravières etc.) l'ont contrainte et l'ont isolée du territoire. Autrefois figures centrales de la vallée, les espaces de vie (quartiers, résidences, habitats) s'y adossent. Les mutations de tissus à l'oeuvre ambitionnent de recomposer avec elle.

du territoire en lien avec l'implantation de grandes zones industrielles et d'activités. Ces dernières s'étendent jusqu'au port autonome de Bonneuil-sur-Marne qui masque par sa présence la confluence du Morbras avec la Marne.

Ces nouvelles grandes coupures désincarnées et techniques fragmentent le territoire sous la forme d'axes transversaux larges et démesurés.

2 Une présence de l'eau dominante

Dans cette large vallée basse, l'eau joue un rôle important. Toute l'histoire de ces lieux est intimement liée à cette ressource qui ondule entre coteaux et buttes dans une plaine anciennement marécageuse. L'exploitation des sols va créer des darses, des lacs, des méandres, des ports qui sont autant de plans d'eau satellites et qui parsèment le territoire. Ces étendues d'eau artificielles accompagnent de nos jours les grandes respirations paysagères et caractérisent la plaine centrale. L'eau, qu'elle soit active ou statique, contrainte ou libre, reste un élément dominant et spécifique dans le paysage.

Une organisation urbaine confuse

L'habitat affranchi des contraintes d'inondabilité trouve difficilement une place harmonieuse et ancrée dans le territoire. Il longe le fleuve corseté. Il butte contre des espaces ferroviaires et industriels. Il contourne de vastes plans d'eau artificiels ou encore enjambe de grands axes routiers pour former des poches de maisons individuelles ou d'immeubles collectifs qui comblent les vides.

L'absence de coutures urbaines conjugué à des espaces publics qui font peu le lien entre les opérations d'habitats caractérise les dynamiques d'urbanisation qui se sont succédées sur la plaine centrale. Aujourd'hui, on observe de nouvelles formes urbaines qui se composent en dialogue avec la Seine, comme par exemple à Vitry-sur-Seine avec la mutation des tissus industriels.

1 Une Seine assujettie et domestiquée

Tour à tour, ce fleuve a été nourricier avec ses moulins et ses pêcheries, puis il est devenu axe d'approvisionnement et de transports (marchandises alimentaires, flottage du bois, coke etc.). Les rives ont été aménagées de chemins de halage, de quais et de ports. La minéralisation des berges de la Seine, la création de quais

3 Une matrice ferroviaire et portuaire

Le développement des réseaux ferrés qui tirent parti de la topographie constante de l'unité s'est installé dans la plaine. Les espaces de triage, d'aiguillage, les lignes de transports de voyageurs s'y sont développés aisément. Ils contribuent à l'artificialisation et l'imperméabilisation



Choisy-le-Roi :
Franchissement de la D86

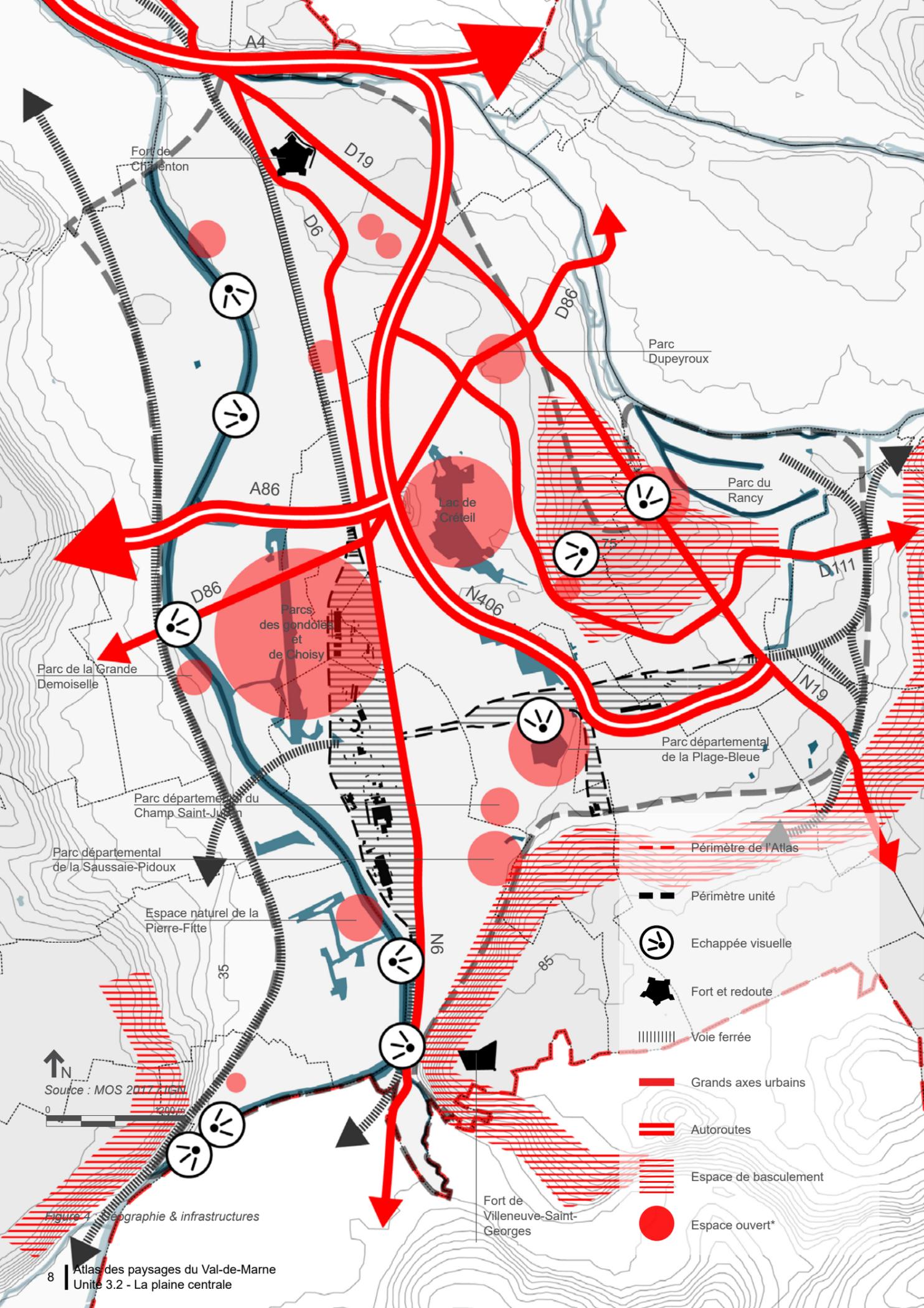
Synthèse

La plaine centrale est subdivisée par une armature servant le cœur de la métropole parisienne qui s'impose au territoire. La Seine, axe géographique structurant dont on s'est longtemps méfié (inondations), a été domptée pour finir par être globalement isolée

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Une large plaine basse encadrée de coteaux et subdivisée par les infrastructures
 Une ponctuation de darses, de lacs et de plans d'eau



La Seine, en arrivant vers Paris, a connu plusieurs tracés au fil du temps. Elle a dessiné une large vallée alluviale encadrée de coteaux. Son tracé rectiligne, légèrement ondulant, traverse le territoire selon un axe nord-sud. Il longe le plateau de Longboyau, séparé de la Marne à l'est par la plaine et la butte du Mont-Mesly. Le port de Bonneuil-sur-Marne est installé sur une probable ancienne confluence là où aujourd'hui le Morbras se jette dans la Marne (Bec de Canard).

Une géographie opportune à l'installation d'infrastructures

La large plaine basse de la Seine alluviale a été propice au passage de grandes infrastructures d'échelles métropolitaine et nationale selon un axe nord-sud. Les énormes emprises autoroutières et ferroviaires stériles (voies de garage, de service, d'aiguillage, échangeurs etc.) constituent des enclaves importantes dans le territoire. L'implantation du réseau infrastructurel a obéi scrupuleusement à certains dispositifs techniques comme la voie ferrée Paris-Orléans (1838-1840) dont le tracé a été installé en remblais à 50 cm au-dessus du niveau des hautes eaux de 1740 au minimum. La RN6, la RD19, axes historiques et anciennes voies royales, suivent la même direction. D'autres grandes coupures sont venues compléter cette trame sur un axe est-ouest avec notamment la ligne de chemin de fer de la Grande ceinture. Plus récemment dans les années 1980, l'A86 et la N406 achèvent de fractionner la vallée de la Seine.

Des paysages de lacs et de darses

Autrefois paysage marécageux support de pâturage et de maraîchage, la plaine a été exploitée pour la richesse de son sous-sol avec l'implantation de multiples gravières et darses jusqu'à devenir une gigantesque carrière à ciel ouvert. Les gisements épuisés, les sites d'extraction se sont reconvertis en parcs de loisirs paysagers dans la deuxième moitié du 20ème siècle.

La Seine rendue « efficace » à la navigation

De nos jours, la Seine présente un paysage très canalisé. Les îles, les gués et autres obstacles à la navigation ont au fil du temps été effacés afin de la rendre navigable toute

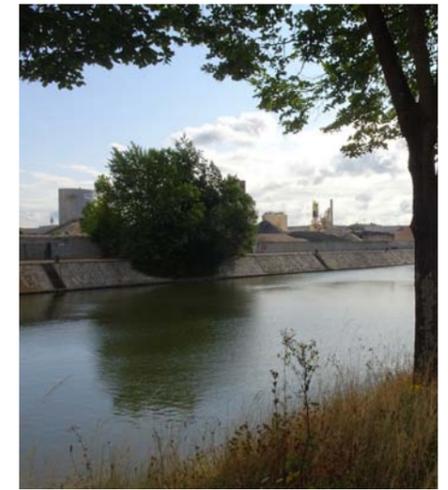
l'année et d'améliorer le trafic fluvial. Le creusement du lit du fleuve et la mise en place de barrages, d'écluses en amont de Paris entraînent la disparition des gués. Les bacs perdurent mais avec l'apparition de plusieurs ouvrages de franchissement, ils disparaissent peu à peu. L'accroissement du trafic fluvial nécessite la construction de nouveaux ports à Villeneuve-le-Roi et Alfortville. Si les chemins de halage demeurent en usage jusqu'au début du 20ème siècle, le trafic ferroviaire supplante peu à peu la voie d'eau. La Seine devient monofonctionnelle, réduite à un simple axe de déplacement de marchandises.

Une plaine au risque de crues réduit

Subissant les capricieuses fluctuations du fleuve, automne comme hiver, lors des pluies et de la fonte des glaces, la Seine a de nombreuses fois inondé les secteurs environnants (Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-le-Roi, Choisy-le-Roi, plaine de Créteil, Vitry-sur-Seine) rejoignant même parfois le lit de la Marne. Les espaces anciennement inondables bordant le fleuve sont aujourd'hui construits. Cet étalement urbain a été rendu possible par les aménagements destinés à contenir l'eau.

Des activités rivulaires qui adaptent et figent les berges

Le rapport distant entre les rives a favorisé l'implantation d'industries de part et d'autre du fleuve. Avec le développement des activités, la transformation des berges s'est accélérée (quais maçonnés, perrés, palplanches etc.). A la fin du 19ème siècle, les usines installées le long de la Seine sont raccordées au réseau ferré et des embarcadères sont installés pour faciliter les déchargements par des grues. Des quartiers sont construits par les industriels pour loger leurs ouvriers, implantés progressivement sur les remblais des zones d'extraction du sable. Ils vont se développer à proximité immédiate des usines alors que d'autres opérations d'habitats collectifs composent des fronts de Seine. Plus au sud, le développement de lotissements de villégiature a maintenu une accroche au fleuve avec des rives plus accessibles. La présence de certaines grandes infrastructures (usine des eaux d'Orly) a paradoxalement permis le maintien de rives de Seine naturelles.



Bonneuil-sur-Marne : Rives industrielles

Richesses

Des plans d'eau (darses, lacs et étangs) qui révèlent le passé industriel du territoire, l'ancienne richesse du sous-sol, et qui dessinent de grandes respirations paysagères
 Des grandes ouvertures existantes et possibles autour de la Seine

Faiblesses

Une omniprésence d'infrastructures de transit qui n'entretiennent pas de rapport avec les terrains qu'elle traversent et des accotements déshérités dans la plaine basse
 Des grands tènements* d'activités monofonctionnels industriels, logistiques, artisanaux etc. qui sont des îlots de chaleur
 Une fragmentation du territoire et des franchissements difficiles
 Des rives fluviales sans relation entre elles
 Une absence d'axes fédérateurs est-ouest

Problématiques

Un fleuve, élément structurant du paysage, principal support de l'image de la ville dans ce secteur
 L'eau comme élément fondateur de l'image de la ville : espace publics et lien entre les différents tissus
 Les espaces d'accotement des voiries trop souvent oubliés pour participer au paysage de la ville
 Les espace de nature* et ripsylves* à respecter et intégrer au cadre de vie des habitants par des usages actifs

Figure 4 : Géographie & infrastructures

Valeurs clés des paysages

Typologies urbaines

Une vallée industrielle et habitée
Des typologies urbaines juxtaposées



1 Créteil :
Bourg ancien



2 Bonneuil-sur-Marne :
Bourg ancien



3 Vitry-sur-Seine :
Résidences ordonnancées



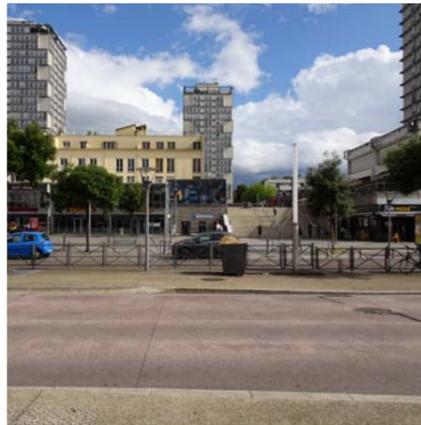
4 Villeneuve-le-Roi :
Résidences semi-ouvertes



5 Maisons-Alfort :
Immeubles ordonnancés



6 Boissy-Saint-Léger :
Grands ensembles



7 Choisy-le-Roi :
Quartier sur dalle



8 Créteil :
Les Choux, grands ensembles



9 Vitry-sur-Seine : Grand tènement
logistique et industriel



10 Villeneuve-le-Roi :
Lotissement pavillonnaire



11 Villeneuve-Saint-Georges :
Lotissements ouvriers



12 Villeneuve-le-Roi
Quartier jardiné

Une implantation inféodée à l'eau

Le point de départ de l'installation des villes dans la plaine de la Seine est directement lié à la présence de ponts et de gares. L'exemple de Choisy-le-Roi montre que la ville s'est d'abord développée à la faveur d'un franchissement du fleuve, et directement reliée au domaine royal de Versailles (port d'approvisionnement de Versailles sous Louis XIV) puis à la construction d'un château royal pour Louis XV et marquise de Pompadour.

C'est également ici que la première gare présente sur le territoire est construite en 1839; suivent les villes d'Ablon-sur-Seine, de Villeneuve-le-Roi puis, quelques décennies plus tard, celle de Vitry-sur-Seine (1860) et d'Ivry-sur-Seine (1900). C'est également à Choisy-le-Roi que la Seine est habitée sur les deux rives.

Des bourgs anciens aux tissus ordonnancés

(Photographies n°1, 2 et 3)
Quelques traces villageoises et de petits centres anciens perdurent dans le territoire, tant sur les formes urbaines (tracé des voies) que sur l'archétype du bâti (faible hauteur, bâti continu etc.). Ils prennent souvent la forme de petits quartiers préservés, soit commerçants comme à Créteil, soit de façon moins évidente, autour de quelques bâtiments publics (mairie – église) à Maisons-Alfort par exemple. Ils sont généralement constitués d'immeuble bas, ordonnancés, formant un front bâti sur la rue. Ils sont ponctués de petits équipements (écoles) et de commerces de proximité. Les espaces publics s'organisent autour de placettes urbaines le plus souvent plantées d'arbres de haut jet.

Des lotissements dans la plaine et en pied de coteau

(Photographies n°10 et 11)
Les quartiers pavillonnaires, poches d'habitats individuels dispersés sur le territoire, s'organisent en bande ou en étoile. Les rues qui les desservent sont souvent réduites à la simple fonction de desserte routière et de stationnement avec la présence de quelques arbres et haies privées visibles depuis l'espace public. La grande majorité des quartiers de logements individuels obéit aux mêmes règles de composition : frontage privé délimité par un mur ou un muret surmonté d'une clôture barreaudée, maison à 5-6 m de recul, jardin arrière plus ou moins étroit.

Cités-jardins et habitats ouvriers

(Photographie n°12)
Les premières opérations de logements de masse, en habitat individuel, ont lieu au cours du 19ème siècle à l'initiative d'industriels, comme par exemple Boulenger à Choisy-le-Roi, Morillon-Corvol à Villeneuve-le-Roi, pour y loger les ouvriers.

Ces quartiers pavillonnaires au bord de l'eau sont édifiés sur des terrains remblayés qui ont été préalablement exploités pour en extraire le sable (Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine) et qui se poursuivent au fur et à mesure des extractions puis des comblements.

Des ponctuations de grands ensembles ou de résidences ouvertes

(Photographies n°4, 5, 7 et 8)
Insérés çà et là dans la plaine, des poches sont construites suivant un véritable plan urbain, volontariste, structuré par un projet de paysage (lac, ville-parc).

Des grandes enclaves techniques

(Photographie n°9)
Particulièrement présents dans la plaine centrale de la Seine, bon nombre d'ouvrages techniques monofonctionnels (ports, échangeurs, hôpitaux etc.) ont été imposés dans le territoire. Quelques bâtiments témoignent d'un passé artisanal et l'espace public est inféodé aux logiques d'accès.

Une ville nouvelle arborée

(Photographies n°5 et 8)
Pensé par l'architecte en chef Pierre Dufau, le projet du «nouveau Créteil» est révélateur du tournant de la fin des années 1960 en matière d'urbanisme. Animée par la politique des villes nouvelles, la réflexion sur les formes urbaines intègre alors des intentions en matière de paysage. Grandes avenues plantées, composition urbaine autour d'un lac, campus structuré par une coulée verte, quartiers d'habitation sur dalle (sans voiture) sont aujourd'hui l'héritage de cette réflexion ambitieuse

Les importantes plantations d'alignement en port libre ont été pensées dès l'origine des projets et les trottoirs ont été dimensionnés pour les maintenir dans le temps dans un bon état sanitaire. L'intégration des 2X2 voies dans la ville (avenue du général de Gaulle ou de la rue des mèches, par exemple) est tout à fait à l'échelle et apporte un vrai confort dans la ville.

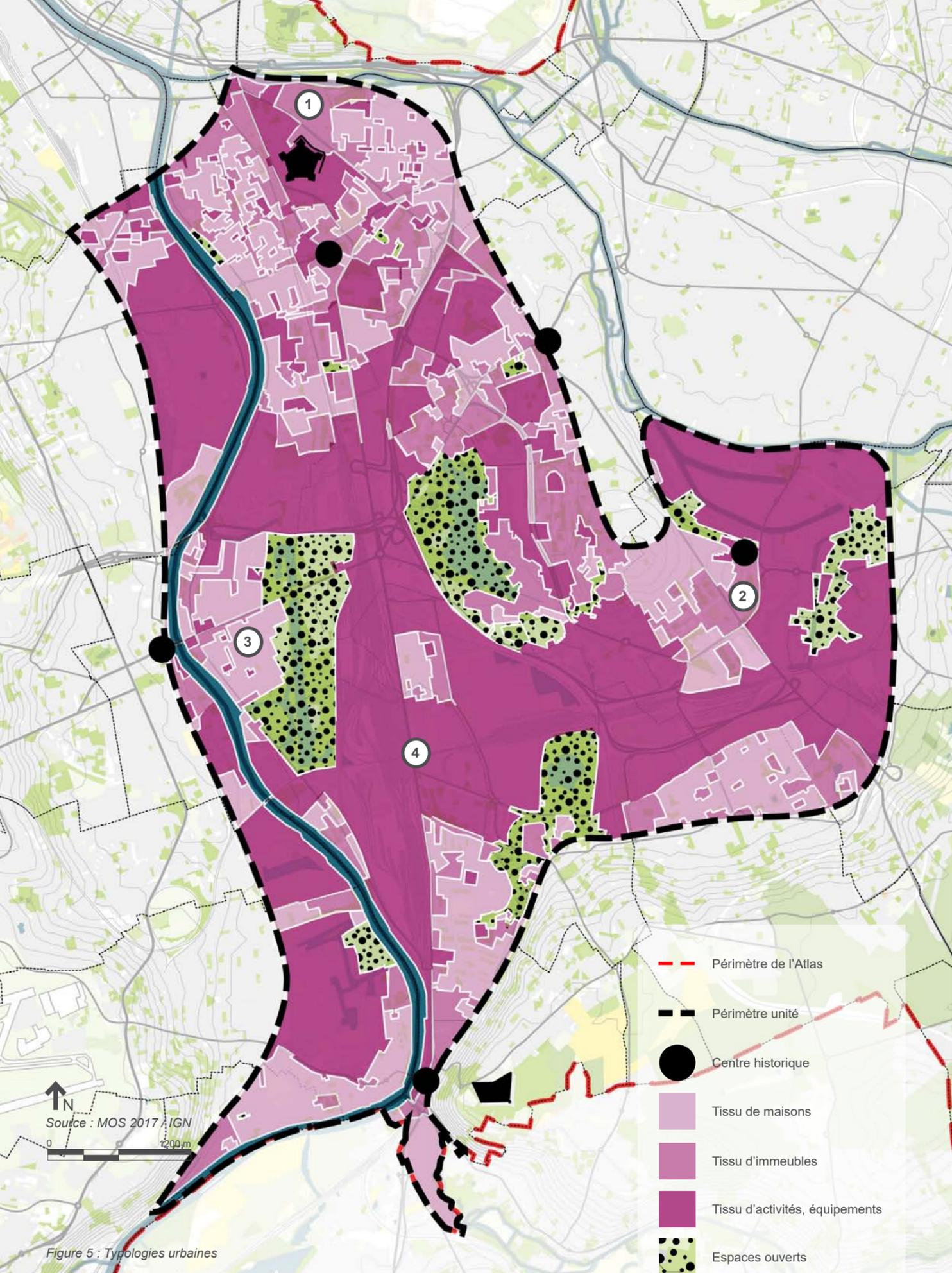


Figure 5 : Typologies urbaines

Valeurs clés des paysages Typomorphologie*

Une urbanisation expérimentale, des poches d'habitats isolés et des grands tènements publics, industriels et logistiques

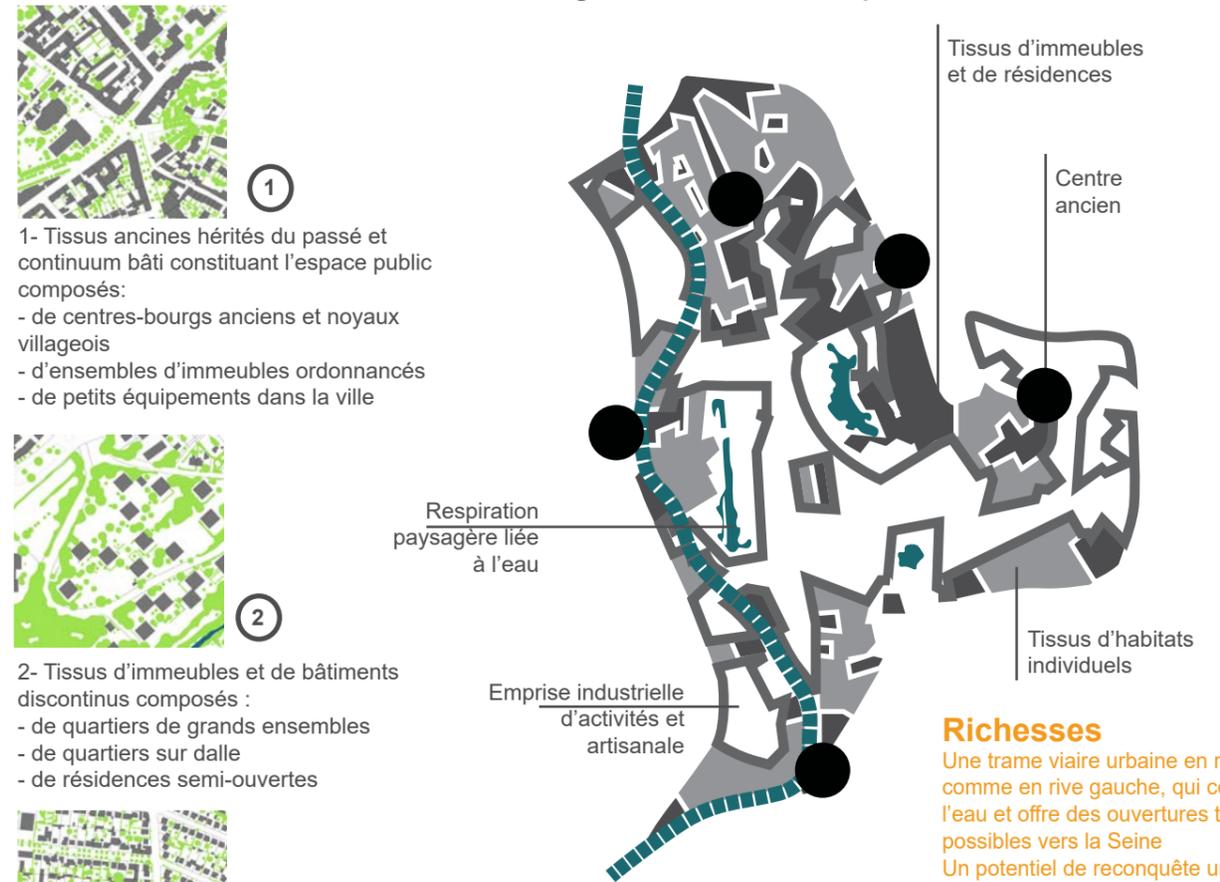


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies

Richesses
Une trame viaire urbaine en rive droite comme en rive gauche, qui converge vers l'eau et offre des ouvertures transversales possibles vers la Seine
Un potentiel de reconquête urbaine et des espaces paysagers le long de la Seine
Un urbanisme expérimental à valeur de patrimoine

Faiblesses
Une omniprésence d'infrastructures d'échelle métropolitaine (ou nationale) et une fragmentation du territoire accentuant les effets de mise à distance
Des rives et un accès au bord de l'eau souvent inaccessibles et un manque de franchissement
Des espaces industriels, logistiques et d'activités enclavées et hors la ville

Problématiques

La rareté des liens entre deux rives (fluviales, infrastructurelles etc.) et le désenclavement urbain par une réappropriation de l'espace public

Le rapport à l'eau comme identité urbaine et paysagère

Le maillage des modes de déplacements (doux et actifs) en complément de la trame viaire traditionnelle ou existante

1
1- Tissus anciens hérités du passé et continuum bâti constituant l'espace public composés :
- de centres-bourgs anciens et noyaux villageois
- d'ensembles d'immeubles ordonnancés
- de petits équipements dans la ville

2
2- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus composés :
- de quartiers de grands ensembles
- de quartiers sur dalle
- de résidences semi-ouvertes

3
3- Tissus de maisons individuelles, composés :
- de maisons groupées et accolées
- de quartiers pavillonnaires en bande ou en étoile
- de quartiers jardinés (cités ouvrières)

4
4- Tissus d'activités et d'équipements composés :
- de zones industrielles et artisanales
- de zones d'activités commerciales et tertiaires
- de grands tènements d'équipements territoriaux

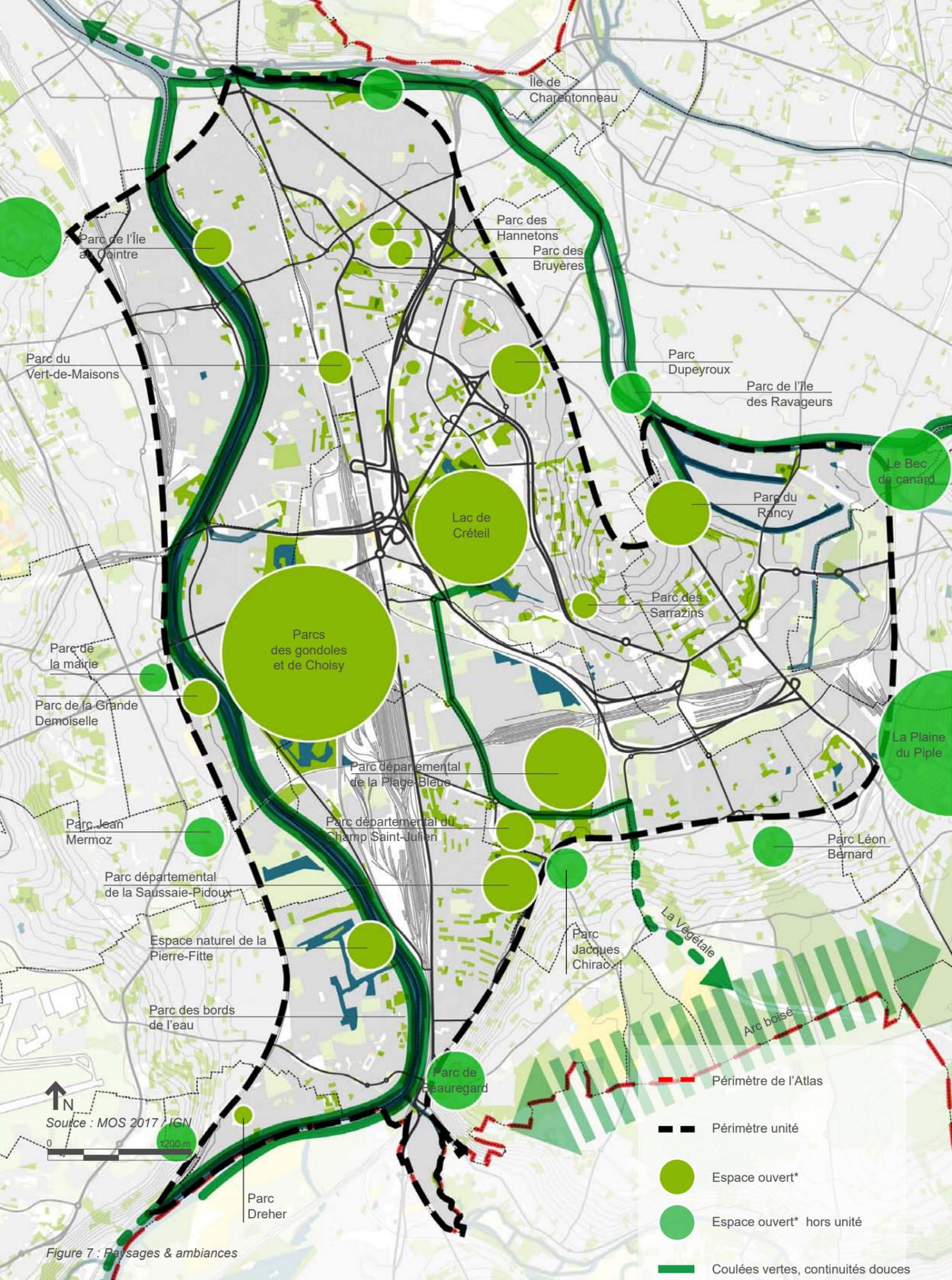
5
5- Bâtiments identitaires
- bâtiments repères et patrimoniaux

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Des grands parcs isolés

Une répartition inégale des espaces de nature



L'urbanisation de la plaine qui s'est faite au coup par coup et au gré des opportunités, des besoins industriels et de la maîtrise de l'eau n'a pas cherché à conjuguer ville et configuration géographique. La Seine est cachée à l'arrière-plan. Les grands espaces de nature résultent de l'abandon des carrières. Répartis inégalement dans le territoire, ils ne s'inscrivent pas dans le prolongement des trames urbaines existantes.

Ces espaces de loisirs et récréatifs répondent à la montée des préoccupations environnementales et aux besoins de nature récents, exprimés face aux désordres urbains et infrastructurels du territoire.

Trois grands parcs identitaires liés à l'eau et une coulée verte

- **Le parc du Val-de-Marne, le lac de Créteil et l'île de loisirs** : la carrière d'extraction de sablons et de graviers de 1940 à 1976 a conduit à la formation de mares profondes au pied du village de Créteil perché sur le Mont-Mesly. Sa transformation à partir de 1968 en parc d'intérêt général de Créteil est concomitant avec l'expansion de la ville. Les 80 hectares du parc sont occupés aux deux tiers par le lac de Créteil qui associe dimension nautique, sportive, ludique et de sensibilisation à la nature. Les rives sont aménagées en promenades urbaines principalement piétonnes. Sans clôtures, les parcs sont reliés aux rues, aux venelles et aux chemins de la ville qui les bordent.

- **Le parc interdépartemental des sports et de loisirs de Choisy Paris-Val-de-Marne** : héritage des darses industrielles du 19ème et 20ème siècle, cet espace échappe au remblaiement à la demande des habitants pour devenir un parc puis une base nautique dans les années 1960. Activités récréatives et dimension environnementale se côtoient avec notamment une gestion écologique des espaces verts. On y trouve une flore et une faune importantes et diversifiées.

- **Le parc de la Plage Bleue** : tirant son nom de la couleur de l'eau surgissant des nappes phréatiques et du ruissellement des coteaux environnants, les trous laissés par l'exploitation du sable ont été adoptés dans les années 1960 par les promeneurs et baigneurs de Valenton. Entre 1990 et 2009 après la ré-exploitation du site par un nouveau carrier, un parc de 40 hectares est réalisé en 3 tranches successives. Il est conçu comme un espace composé d'une grande diversité de lieux autour d'un plan d'eau de 8 hectares. La multiplicité des cortèges végétaux implantés sur le parc, les espaces de prairie, la mise en place d'une gestion raisonnée, favorisent l'accueil (refuge) et l'observation de la microfaune et plus spécifiquement des oiseaux. Les parcs de la Plage Bleue, du Champ Saint-Julien et de la Saussaie-Pidou sont 3 parcs départementaux qui s'enchaînent les uns aux autres.

- **La Végétale** : cette coulée verte en construction de 20 km de long est exclusivement dédiée aux piétons et aux cyclistes. Elle a pour ambition de relier le parc du Val-de-Marne à Créteil, à la forêt Notre-Dame à Santeny (massif de l'arc boisé), en passant notamment par le parc de la Plage Bleue. Ce parcours se veut exemplaire en terme de maillage du territoire en reliant les différents espaces paysagers rencontrés. Piloté par le Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation (SMER), il associe le conseil départemental du Val-de-Marne et les communes traversées.

Parcs et espaces naturels

Disséminés dans les tissus urbains composites de la plaine, des espaces de taille plus modeste ponctuent le territoire. Ils participent à la constitution d'un maillage d'espaces verts qui contribuent à la réduction des îlots de chaleur et à l'accroissement de la biodiversité dans le cadre de vie.

- On y trouve notamment :
- des parcs et des squares dans la ville comme le parc du Vert-de-Maison, du Champ Saint-Julien, de la Saussaie-Pidou ou encore de Rancy ;
 - des espaces sportifs ;
 - des espaces naturels comme le site de la Pierre-Fitte ;
 - ou encore des linéaires de promenade sur des berges aménagées le long de la Seine et de la Marne (promenade Paul Cézanne à Maisons-Alfort par exemple)

Richesses

Les grandes étendues récréatives d'échelle départementale liées à l'eau et leurs intérêts environnementaux
 Une variété de respirations paysagères à l'échelle de la plaine inégalement réparties
 Un enchaînement d'espaces de proximité liés entre eux (par exemple la Végétale)
 Des espaces naturels encore présents

Faiblesses

Des grandes étendues récréatives pas toujours accessibles pour le piéton
 La vocation technique récurrente des berges à dominance minérale et technique au bord de la Seine qui éloigne les habitants du fleuve
 Des espaces de nature dans la ville concentrés en quelques sites et beaucoup d'arbres plantés

Problématiques

Des parcours de nature dans la ville, supports de cadre de vie et de lien entre les espaces paysagers

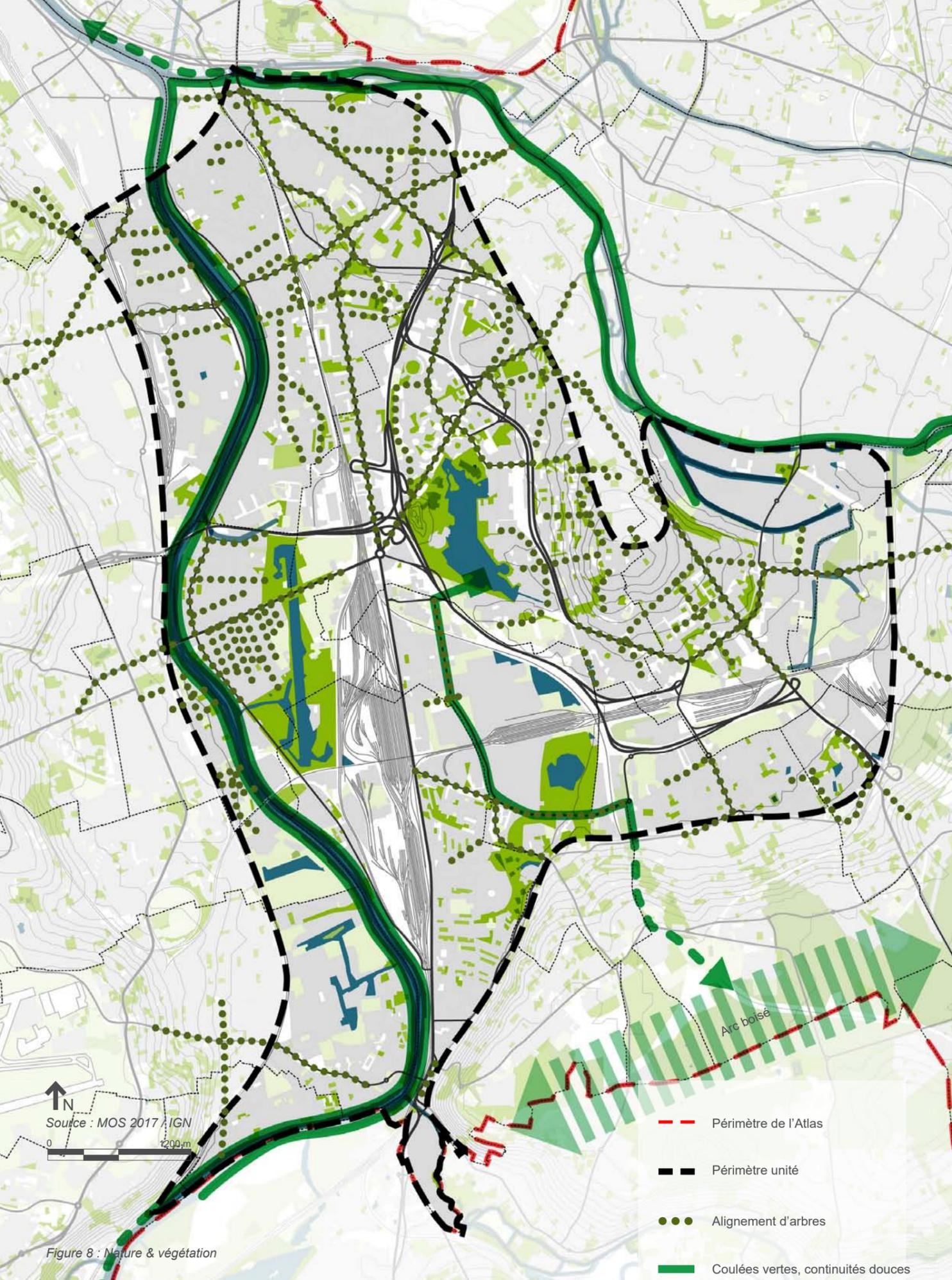
La biodiversité dans le territoire

Des bords de fleuve comme lien et non comme coupure

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Une répartition de la nature déséquilibrée dans le territoire
Un maillage dans la ville et des continuités vertes



La nature dans la plaine centrale : une végétation à mieux répartir

La particularité de la plaine centrale tient dans la présence forte et importante de grands espaces de nature et de biodiversité. Ils sont d'échelle départementale et les liens avec leur environnement proche sont ténus, du fait de la prégnance des infrastructures routières, ferroviaires, des passages de ligne haute tension et autres aménagements impactant qui coupent et subdivisent le territoire.

Des espaces de proximité et d'échelle urbaine complètent cette présence de nature en ville. Les espaces publics restent de manière générale minéralisés. Les alignements d'arbres de haut jet accompagnent les boulevards et les avenues. A l'échelle de la rue, c'est principalement dans les espaces privés (jardins, résidences ouvertes) que la végétation est la plus présente. Elle reste cependant bien souvent domestiquée et horticole.

La Seine, élément géographique structurant, a des rives plus minéralisées que naturelles, réduite à l'état de faisceau de déplacements industriels.

Quelle place donner à la nature dans la plaine centrale ?

Ici, la qualité du cadre de vie nécessite d'apporter un soin particulier à la variété des espaces plantés (milieux) et de la végétation. La mise en réseau des grands parcs a pour ambition de tisser un lien entre habitants et territoires en réduisant les cisaillements infrastructurels, à l'image de la Végétale.

La Seine doit retrouver son statut paysager qui irrigue la nature dans le territoire, rétablissant ainsi sa fonction première de diffusion.

La végétation présente dans les espaces privés et semi-privatifs, notamment dans les jardins de maisons individuelles et les espaces ouverts collectifs, constitue une strate arborée et arbustive qui contribue à limiter la surchauffe dans la ville. Le végétal en ville qui doit être adapté, c'est-à-dire constitué des 3 strates

végétales complémentaires (arborée, arbustive et herbacée), installé avec une place suffisante (aérienne et souterraine) pour permettre par exemple de planter des arbres de haut jets à l'échelle de la ville et qui rempliront le rôle protecteur d'une canopée, et composé d'une palette végétale locale et adaptée aux changements climatiques. Les échelles d'intervention et de planification sont notamment :

- l'échelle berges de la Seine et des espaces alentours
- l'échelle des coulées vertes et de leur prolongation
- l'échelle des grands parcs et les squares de proximité
- l'échelle domestique des jardins et des espaces ouverts

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

Stratégie de mise en oeuvre

La nature est bien présente dans la plaine centrale, mais sa répartition ne répond pas toujours aux besoins du cadre de vie. Comme dans les territoires alentours, la pression foncière aidant, elle est trop souvent reléguée aux espaces urbains délaissés (pente, etc.) ou confinée dans l'espace privé.

La mise en réseau des grands parcs avec la Seine (déjà en projet avec la Végétale) et le reste des espaces verts dans la ville est à poursuivre. La constitution d'une matrice territoriale de biodiversité et d'espaces partagés passe par :

- le repérage, la qualification des arbres et de la végétation existants (inventaire) ;
- la prise en compte des continuités écologiques (trame verte) et leur mise en réseau dans la ville et vers la Seine
- la réappropriation des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés.

Les mutations urbaines à l'oeuvre et celles à venir, la densification de la ville sur elle-même, doivent permettre de construire un nouveau rapport à l'eau et de faire la part belle à la nature.



Alfortville : Alignement d'arbres quai de la Révolution

Richesses

Des grands espaces où la nature peut s'installer et se développer (gestion écologique des grands parcs)
Les nombreux alignements d'arbres dans les grandes avenues et les quartiers issus des anciens tracés hérités des parcs
Un potentiel d'espaces variés à conquérir (accotements, friches industrielles, rives etc.)

Faiblesses

Un manque d'espaces publics et d'axes fédérateurs paysagers
Une répartition inéquitable des espaces de nature et une dominante minérale dans l'espace urbain (flots de chaleur, imperméabilisation des sols)
Un fleuve ignoré dont la ville s'était détournée

Problématiques

Les anciens espaces industriels ou des délaissés, espaces de mutation et de renaturation

Une matrice territoriale de biodiversité et d'espaces partagés

Source : MOS 2017 / IGN

Figure 8 : Nature & végétation



67%	espace artificialisé tendance d'évolution +2%	25%	espace libre tendance d'évolution -4%	8%	espace naturel tendance d'évolution -1%	0%	espace agricole tendance d'évolution 0%
-----	--	-----	--	----	--	----	--

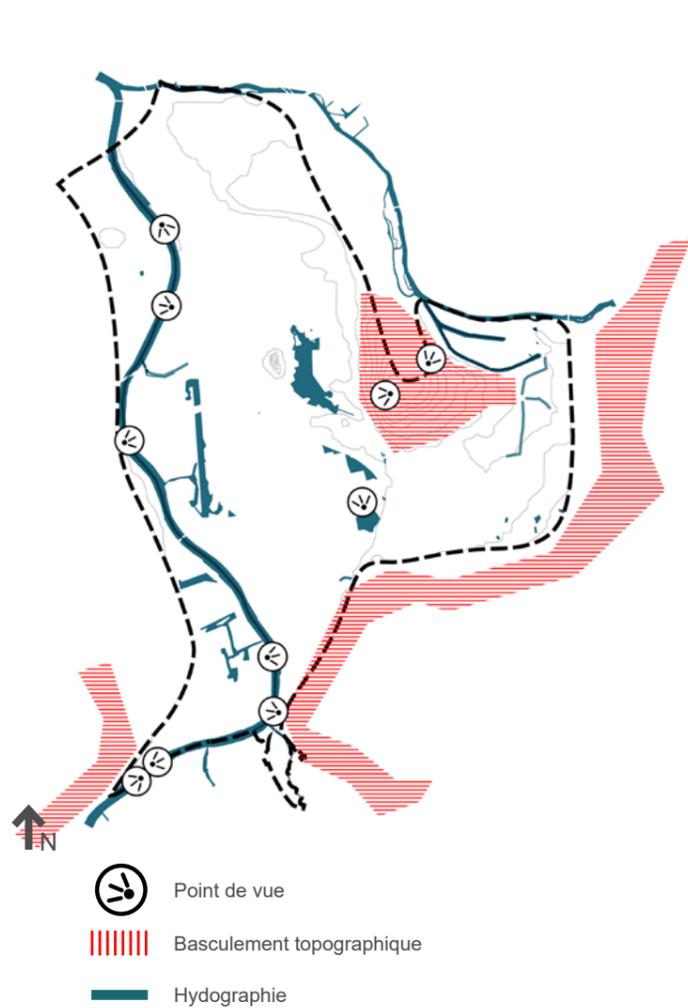


Figure 9 : Socle géographique

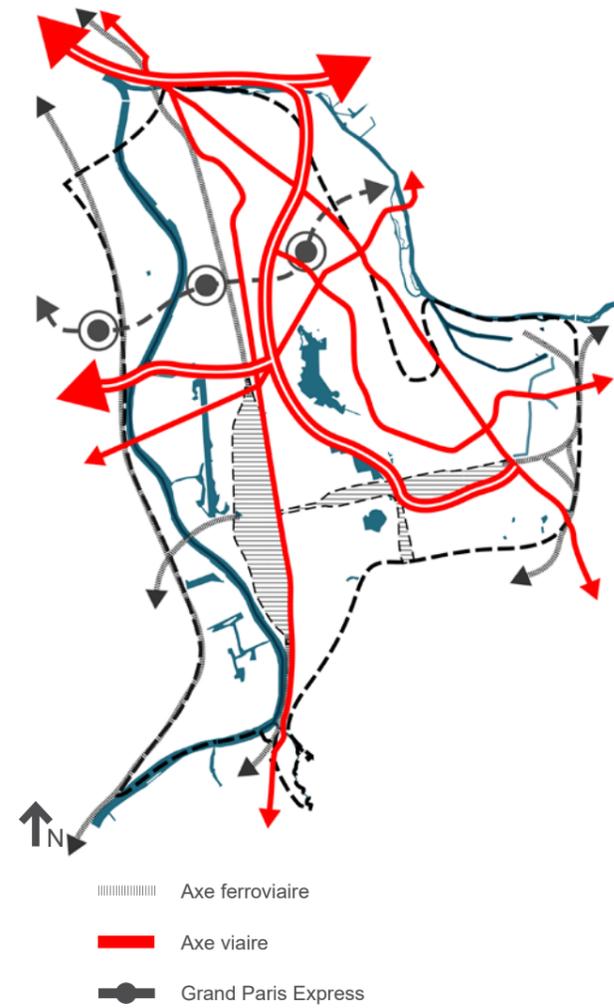


Figure 10 : Axes de composition

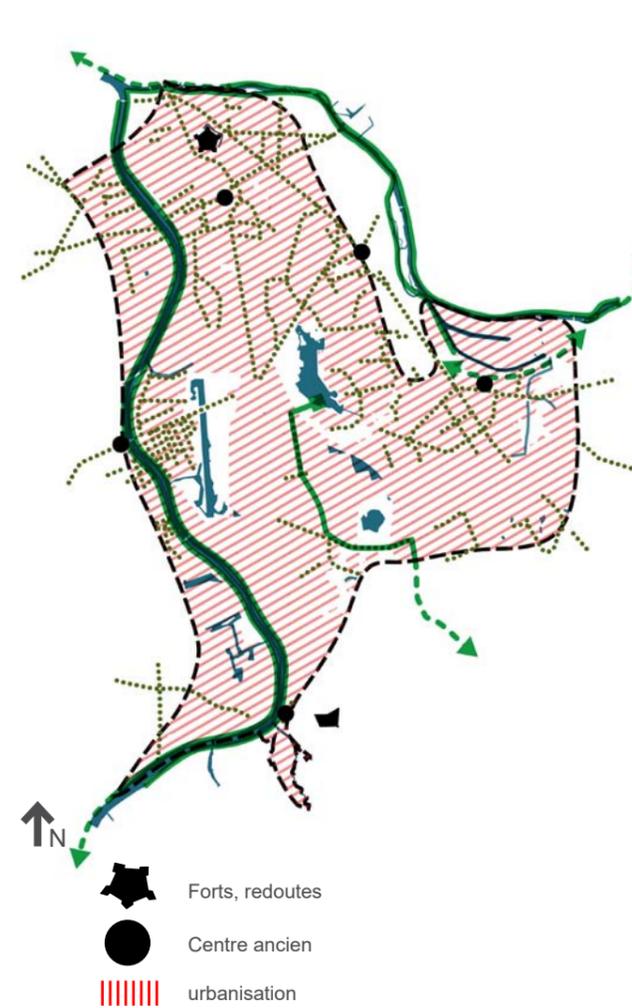


Figure 11 : Espaces urbains



Figure 12 : Espaces paysagers

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Identifier les échappées visuelles et points de vues existants comme valeurs de paysage, éléments de repère, de lecture du territoire et de valorisation de la Seine. Exemples : valorisation des bords de Seine, du parc communal Beauregard à Villeneuve-Saint-Georges, des échappées visuelles à Vitry-sur-Seine, du pont du Port à l'Anglais, des cheminées EDF etc.

Un projet commun autour de la N6, de la N19 et des berges des cours d'eau

- Établir une stratégie de recomposition paysagère et urbaine pour les axes structurants N6 en lien avec les berges de la Seine, N19 en lien avec les berges de la Marne. Exemple : tirer parti des épaisseurs attenantes à la Seine, aux voies ferrées et aux axes autoroutiers pour mailler le territoire (parcs linéaires, épaisseurs végétalisées, corridors écologiques, continuités de l'espace public).

- Projeter une mutation paysagère et urbaine des grandes plaques multifonctionnelles et d'infrastructures à partir des structures paysagères existantes, pour les rendre plus perméables et appropriables (franchissements et traversées des grands espaces, modes de déplacements doux et actifs).

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Équilibrer la présence de la nature dans la ville et poursuivre la mise en réseau des grandes respirations paysagères (Végétale, berges de Seine, franchissements). Exemple : renforcer et développer les charpentes vertes structurantes (trames majeures plantées) et les espaces de proximité (trame mineure : squares, délaissés, pieds d'immeubles,...)

- Composer le renouvellement urbain et la mutation des espaces d'activités avec la présence de l'eau (Seine, Marne, darses, plans d'eau etc.)

Exemple : constituer des épaisseurs végétales à l'image des aménagements des plans d'eau (parc de Choisy-le-Roi, lac de Créteil, parc de la Plage Bleue etc.).

- Conforter et développer la nature existante en ville, en pleine terre, dans les tissus urbains et le foncier (privés ou publics), outil d'actions sur le territoire (désimperméabilisation, pleine terre pour les végétaux, îlots de fraîcheur, infiltration de l'eau pluviale etc.).

Les rives de la Seine, le linéaire de la Végétale et les respirations paysagères liées à l'eau, composantes territoriales

- Considérer l'eau comme véritable atout de composition territoriale pour poursuivre le renforcement de la trame verte et bleue.

Exemple : amélioration du maillage des modes de déplacements (doux et actifs) pour mettre en valeur les sites et la diffusion de la biodiversité.

- Identifier les dispositifs de végétation en place, motifs paysagers, urbains et éléments singuliers des lieux : les alignements, les mails d'arbres qui soulignent les axes et lieux historiques, les cœurs d'îlots végétalisés qui sont visibles depuis l'espace public, les arbres remarquables et isolés.

Index des figures

table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas
unité 3.2 - La plaine centrale

P4

- Figure 2 : Croquis
unité 3.2 - La plaine centrales

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 8 : Nature & végétation

P20

- Figure 9 : Socle géographique
- Figure 10 : Axes de composition

P21

- Figure 11 : Espaces urbains
- Figure 12 : Espaces paysagers



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6